

NOTE 927

DESTINATAIRES : Aux dirigeants des EÉSAD

EXPÉDITEUR : J. Benoit Caron
Directeur général

COLLABORATEUR : Quentin Maridat
Conseiller aux affaires publiques

DATE : 19 janvier 2021

OBJET : Dépôt du mémoire relatif au projet de loi n°59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*

À la suite du dépôt du projet de loi n°59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, le Réseau de coopération des EÉSAD a entrepris des représentations considérant que ce projet de loi volumineux et technique aura des impacts considérables sur les EÉSAD quant à leurs relations avec leurs employées et aux coûts découlant de l'adoption du projet de loi. À cette fin, un groupe de travail réunissant des dirigeants d'EÉSAD accompagnés par les experts du Réseau de coopération a été formé. Ce dernier a permis de formuler 18 recommandations qui ont été soumises au Conseil d'administration du 12 janvier 2021.

Ainsi, vous trouverez en annexe à la présente note le mémoire rédigé par les professionnels du Réseau de coopération des EÉSAD grâce à l'apport des membres et adopté par le comité exécutif. Le document a d'ailleurs été soumis aujourd'hui à la commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale, au premier ministre, au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au ministre de la Santé et des Services sociaux.

En outre, dans les prochains jours, le Réseau effectuera une vigie des travaux parlementaires et poursuivra son travail de représentations afin que les inquiétudes et les propositions des EÉSAD soient entendues. Des suivis ponctuels vous présentant l'état d'avancement du processus vous seront communiqués prochainement.

Pour demander le support du Réseau de coopération ou pour tout questionnement relatif à cette note, nous vous demandons d'écrire à l'adresse suivante : covid19@ressources.coop. Chaque courriel reçu sera systématiquement traité et un retour par écrit vous sera transmis ou nous vous contacterons.